



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

monoxyde de carbone

Question écrite n° 66799

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la lutte contre les intoxications au monoxyde de carbone. Lors d'une réponse publiée au Journal officiel le 7 octobre 2008 et apportée au parlementaire M. Marc Le Fur, il a été mentionné qu'une étude serait confiée au Laboratoire de métrologie et d'essais (LNE) afin d'effectuer un travail d'évaluation sur les détecteurs existants dans la perspective de favoriser leur développement dans les logements. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les résultats de cette étude et, le cas échéant, de lui indiquer l'échéancier retenu. Il lui demande également de lui indiquer les actions et mesures que le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour favoriser ce genre d'équipement dans les habitations.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66799

Rubrique : Produits dangereux

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 2009, page 11937

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)